

Le Canada aidera les Philippines à améliorer leur administration publique

Le 23 juillet 1992, N° 156

L'honorable Barbara McDougall a annoncé la mise en place d'un nouveau Mécanisme pour les politiques, la formation et l'assistance technique aux Philippines. La Ministre a annoncé ce projet après s'être entretenue avec le ministre philippin des Affaires étrangères, M. Raul Manglapus. La rencontre a eu lieu à Manille, où M^{me} McDougall se trouve pour assister à la Conférence postministérielle annuelle de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. «Le Canada souhaite apporter son soutien au développement démocratique en cours aux Philippines, a déclaré M^{me} McDougall. Dans le but de concrétiser ce projet, des experts canadiens et leurs homologues uniront leurs efforts pour renforcer l'administration publique et la réforme administrative aux Philippines.» Il s'agit de mettre en place un secteur public qui puisse consolider et développer les réalisations récentes au chapitre de la démocratie, aux Philippines.

Déclarations

«Distingués délégués, le Canada est fier d'être un partenaire du dialogue de l'ANASE. Nous nous joignons à vous pour souligner les 25 ans de l'ANASE en tant qu'organisation, au moment même où nous fêtons les 125 ans du Canada en tant que nation indépendante. Le Canada, après 125 ans, comme l'ANASE après 25 ans, évolue encore. L'unité de l'Association vient de ce que tous ses membres sont conscients que les avantages d'une action collective dépassent, et de loin, les risques d'une action isolée. L'ANASE s'avère être un modèle de coopération régionale sensible à la valeur de la démocratie, adapté à la diversité, fondé sur des valeurs communes et favorable au changement positif face à l'évolution des circonstances. Le réalignement majeur des priorités et des pouvoirs mondiaux, au lendemain de la fin de la Guerre froide, est l'occasion rêvée de consolider les gains réalisés par l'ANASE au cours de ses 25 premières années. Il ne fait aucun doute que l'ANASE a un brillant avenir. Le Canada salue ces succès passés et se réjouit de l'influence que l'ANASE pourra avoir dans tout ce que l'humanité entreprendra.»

Allocution de l'honorable Barbara McDougall, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, à la Conférence Postministérielle de l'Association des nations de l'Asie du sud-est, rencontre «Six plus sept», à Manille (Philippines), le 24 juillet 1992, N° 92/34.

«L'ALENA, qui deviendra le nouvel accord commercial entre le Canada et les États-Unis, contiendra d'autres éléments qui feront de cet accord une version améliorée de l'ALE. Cet accord abordera pour la première fois la question de la propriété intellectuelle. Les créateurs verront leurs droits renforcés, et ils pourront ainsi recevoir les récompenses découlant du commerce de leurs produits, qu'il s'agisse de livres ou de logiciels d'ordinateurs. Il facilitera les voyages d'affaires entre les États-Unis et le Canada, et, grâce à lui, les gens d'affaires n'auront pas à payer de droits sur leurs outils professionnels. Il offrira une protection additionnelle aux exportateurs canadiens contre les mesures de sauvegarde d'urgence des États-Unis visant d'autres pays. Considérées isolément, toutes ces mesures ne sont pas spectaculaires. Mais, toutes ensemble, elles constituent un net progrès, qui ne fera que consolider notre accès au marché américain et rendre plus prévisibles nos rapports commerciaux avec nos voisins du Sud. L'ALENA sera l'adjuvant d'un accord dont les avantages sont déjà indiscutables.»

Allocution de l'honorable Michael Wilson, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, au Ottawa centre Breakfast Club (Ottawa), le 23 juillet 1992, N° 92/32.

À venir

- 11-12 septembre 1992 : Réunion ministérielle sur la Coopération économique de l'Asie-Pacifique à Bangkok (Thaïlande)
- 15 septembre 1992 : Assemblée générale des Nations Unies (New York)
- 14-15 décembre 1992 : CSCE - Réunion du Conseil des ministres des affaires étrangères (Stockholm)